



> Le mot du maire.	Page 3
> L'origine de notre village.	Page 4
➤ Ce que font nos élus.	Pages 5-6-7
> Du nouveau pour la boulangerie et une nouvelle entreprise	Page 8
➤ Bilan du téléthon.	Page 9
➤ Info mairie - horaires bureau de poste - bruits de voisinage	Page 10
▶ 65 ^{ème} anniversaire libération de Fontaine + Cérémonie du 11 novembre	Page 11
Ecole Numérique Rurale.	Page 12
➤ Etat civil – Naissances.	Page 13
> Etat civil – Mariages.	Pages 14
➤ Etat civil – Décès.	Page 15



Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

L'équipe municipale que vous avez choisie voici bientôt deux ans, et votre maire, expriment à tous les habitants de Fontaine-les-Luxeuil, leurs vœux sincères et chaleureux pour cette année 2010, marquant déjà l'entrée dans la deuxième décade de ce XX1° siècle. Je souhaite en particulier, bonne santé et longue vie à nos anciens, les « sages » autrefois mieux écoutés et respectés...! Je souhaite également que les jeunes garçons et filles du village aboutissent dans leur projet de vie et progressent sur le chemin de la citoyenneté et du respect de la nature. Je souhaite enfin que chacun d'entre vous trouve, au sein de sa famille, de ses amis et collègues de travail, l'affection, la solidarité, le soutien, bref... toutes les petites choses qui partent du cœur et qui, à bien y regarder, sont tellement plus importantes qu'une consommation effrénée de biens matériels. Pour autant, la pauvreté existe, même chez nous, et je vous engage à nous signaler un voisin, un malade, un sans emploi... qui vivent près de chez vous, et que nous pourrions secourir.

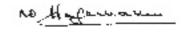
Vos élus, vous le découvrirez dans ces pages, restent très mobilisés pour notre commune. Ce travail d'équipe, fructueux et chaleureux, mérite d'être salué, car c'est parfois loin d'être le cas ailleurs! Isabelle, notre nouvelle secrétaire de mairie, s'est remarquablement bien adaptée à son poste, à la grande satisfaction du public, de ses collègues, du maire et des adjoints.

Pourtant, malgré ce tableau idyllique, des années difficiles se profilent, notamment dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. Les services de l'Etat nous mettent en demeure de procéder à de nombreuses mises aux normes sur ces réseaux : périmètre de protection des captages, usine de reminéralisation de l'eau potable, traitement des boues de la station d'épuration, renouvellement des réseaux d'assainissement dans les secteurs les plus délabrés...Tout cela représente un coût très important qui aura forcément une incidence sur vos factures d'eau. Dans le même temps, nos contrats d'affermage avec VEOLIA arrivent à échéance et nous profiterons de la procédure de renouvellement pour intégrer au mieux les travaux prioritaires.

Nous poursuivrons également nos efforts pour l'amélioration des rues et des trottoirs, le renouvellement des lampes d'éclairage public à économie d'énergie, l'entretien des bâtiments publics, surtout l'église (façades et vitraux), la restructuration du cimetière...En revanche, nous serons sans doute amenés à mettre entre parenthèses l'aménagement du centre bourg, pour ne pas alourdir notre dette publique et maintenir autant que possible les taux d'imposition des taxes locales dans des fourchettes raisonnables.

Mes chers concitoyens, notre gouvernement nous parle de « sortie de crise progressive ». Espérons que les emplois seront préservés dans notre secteur économique et, puisque nous sommes en période de vœux, que de nouveaux postes seront créés, à la mesure de tous ceux qui cherchent du travail, ce qui reste une des valeurs fondamentales de notre société.

Avec tout mon dévouement, *Le Maire, Marie-Odile HAGEMANN*



L'origine de notre village...

« Colomban recherche un endroit agrémenté par l'abondance des sources auquel il donne le nom de FONTAINES et y bâtit un nouveau monastère » Tel est le plus ancien document que nous possédons concernant notre village. C'était vers l'an 595.

Mais si l'on examine de près ce texte de Jonas, son historien, il est permis de se poser deux questions :

- Doit-on conclure que l'endroit était désert depuis toujours ou retourné à l'état sauvage après les invasions ?
- Peut-on penser aussi qu'une petite localité nominale n'existait pas, et que Colomban fut obligé de donner cette appellation ?

Pendant longtemps, jusqu'à la révolution, on écrivit FONTAINE avec un « S ». C'est-à-dire près des fontaines qui sont nombreuses chez nous.

Situé entre la ville thermale de LUXEUIL et l'antique camp romain de SAINT LOUP, FONTAINE ne pouvait que se trouver sur la voie romaine qui reliait MANDEURE à CORRE.

Ce qui est certain, c'est qu'il existe à FONTAINE de nombreux vestiges romains. Au sud de notre commune une ancienne voie romaine qui se dirigeait du nord-est au sud-ouest. On l'appelait

autrefois le « chemin des romains » qui conduisait justement à MANDEURE. La tradition des anciens rapportait qu'elle passait le long de la maison appelée « la Vieille Cure». C'est-à-dire l'emplacement de l'actuelle rue du Vay.

De là, elle se dirigeait vers le nord dont on peut suivre encore la trace dans les champs dits au « CHAUCHEUX » d'où elle gagnait le bois du « GRIFFONEY ». Elle quittait notre territoire par le champ « FRAS » Sa continuation à travers la forêt se dessine encore un peu par endroit grâce à une sorte de couloir où la végétation est moins fournie. De plus des sépultures gallo-romaines ont été découvertes à FONTAINE. Les « Antiquités Brixiennes » nous en ont conservé les dessins.





Enfin, deux fragments de tombeaux ont été découverts dans les jardins de l'ancien prieuré. Brisé au sommet, le premier représente un personnage drapé d'un ample vêtement et qui tient une coupe dans la main droite, une bourse dans l'autre. Le second fragment est la partie supérieure d'un monument sur lequel on été sculptées les têtes de trois personnages : un homme, une femme et un enfant, sans doute de la même famille.

L'étude de ces fragments autorise à déduire que notre région a été probablement habitée avant la venue de Colomban. Puis la forêt sans doute a repris sa densité, recouvrant ces pierres mutilées après destruction.

Abbé Jean-Baptiste NOEL



ce que font nos élus...elus

CONSEIL MUNICIPAL:

Principales délibérations prises par vos élus

1 - Séance du 12 janvier 2009 :

- Acceptation du devis complémentaire pour assistance d'exploitation de 180 m3 de bois façonnés pour l'ONF.
- Décision de fixer le prix de l'affouage pour l'année 2009 à 6,00 € le stère.
- Fermeture d'un poste d'agent technique principal de 2^{ème} classe suite au départ à la retraite à compter du 01 janvier 2009 de Jean-Luc Bigey.
- Fermeture d'un poste de secrétaire de marie à compter du 01 avril 2009, en vue du départ à la retraite de la secrétaire, Noëlle Gallaire.
- Décision de créer à compter du 01 février 2009 un poste de rédacteur territorial à temps complet pour remplacer l'ancienne secrétaire de mairie.

2 - Séance du 19 février 2009 :

- > Approbation de l'ensemble des travaux forestiers pour l'année 2009.
- Approbation des comptes administratifs des budgets 2008.
- Attribution d'une indemnité d'administration et de technicité aux agents de la filière administrative.
- ➤ Autorisation de signature par Madame le Maire d'une convention d'adhésion au service de médecine de prévention pour les agents communaux.
- ➤ Approbation et engagement des dépenses pour le renforcement du réseau électrique route du Hays aux baraques Chardin – maîtrise d'œuvre pour ces travaux au SIED 70.
- Acceptation de la signature d'une convention pour refuge et accueil des animaux errants sur la commune, avec l'association SPA « Boules de poils » à Dampvalley-les-colombe.

3 - Séance du 19 mars 2009 :

- Décision de maintien sans augmentation des taux d'imposition pour l'année 2009 =
- (1) taxe d'habitation : 4.50 % (2) taxe foncier bâti : 9.88 % (3) taxe foncier non bâti : 40.91 %.
- ➤ Vote des budgets communaux 2009 (Budget Général Budget Eau Budget Assainissement).
- ➤ Décision de restauration des vitraux de l'église pour un montant de 23 576 € HT avec demande de subventions au conseil général et au conseil régional.

4 - Séance du 14 mai 2009 :

- > Approbation pour l'extension du réseau de distribution publique d'électricité aux baraques de Luxeuil chemin rural de montrigney (rue de la sablière) pour une nouvelle construction.
- > Approbation pour l'extension des réseaux de distribution publique d'électricité et du téléphone sur la route de Fougerolles pour alimentation de parcelles construites et constructibles dans le nouveau PLU.
- Décision de modifier la règlementation de location de la salle polyvalent en instaurant le versement d'une caution en cas de restitution des locaux dans un état inadmissible de malpropreté, et en limitant la location au tarif réduit aux habitants de Fontaine, leurs ascendants et descendants, uniquement.
- Avis favorable sur les révisions du PLU de la communauté de communes du Val de Semouse.
- Approbation de modifications au versement de subventions aux associations pour 2009.



5 - Séance du 09 juillet 2009 :

- ➤ Approbation de l'assiette des coupes de bois de l'exercice 2010 et définition de l'exploitation des coupes pour la saison 2009/2010 dans des parcelles de la forêt communale.
- ➤ Approbation du règlement des cessions de bois de chauffage pour la saison 2009/2010.
- Approbation de l'avant projet sommaire de l'aménagement du centre bourg et de la place de la mairie.
- Décision, sur proposition du SIED, de modifier la délibération concernant le renforcement d'électricité du poste des baraques Chardin. La participation communale s'élevant, dans cette nouvelle configuration, à 11 100 € au lieu de 20 920 €.
- Décision de recruter des agents saisonniers durant les mois de juin, juillet et août, pour les travaux de jardinage et d'entretien divers.

6 - Séance du 03 septembre 2009 :

- Acceptation du bail de location pour le logement communal sis 42 rue Marquiset.
- Décision de créer un poste d'ATSEM de 1ère classe et fermeture d'un poste d'ATSEM de 2ème classe.
- Définition des critères d'attribution des colis de Noël.

7 – Séance du 23 octobre 2009 :

- ➤ Acceptation d'une convention avec l'inspection académique, pour la mise en œuvre de l'école numérique rurale à l'école primaire.
- Décision de retenir le cabinet GUESAC'EAU pour une mission d'assistance conseil dans le cadre la procédure de délégation des services publics d'eau potable et d'assainissement. Le coût de ce marché s'élevant à 8 200 € HT.
- ➤ Approbation de la convention d'assistance technique avec le Conseil Général de la Haute-Saône dans le domaine de l'assainissement collectif.
- ➤ Acceptation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes avec le Conseil Général pour un diagnostic d'accessibilité aux bâtiments et équipements publics.
- ➤ Signature avec la Mutuelle Nationale Territoriale d'un avenant au contrat de prévoyance collective pour le maintien du salaire des agents municipaux en cas de maladie ou d'invalidité.
- Approbation du rapport d'activité de la communauté de communes du Val de Semouse pour l'année 2008.



8 - Séance du 27 novembre 2009 :

- ➤ Approbation du principe de délégation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif pour une durée de 12 à 20 ans en fonction des investissements à réaliser.
- ➤ Désignation au scrutin de liste de la commission d'ouverture de plis. Titulaires : Charles Saunois, Christian Riondel, Philippe Sarrazin suppléants : Véronique Huot-Marchand, Laurence Udron, Jean Perrot.
- Approbation de la convention avec la communauté de communes de Val de Semouse, pour le versement à la commune de Fontaine-les-luxeuil d'une subvention FISAC de 6 423.35 € sur 32 482.35 € de travaux relatifs à la réalisation du parking de l'école maternelle.
- ➤ Approbation du principe de l'opération « chèq'Kado » avec l'union départementale du commerce, de l'industrie et de l'artisanat et décision de passer commande auprès de l'UDCIA pour un montant de 390 €, pour le Noël des employés communaux et de leurs enfants.
- ➤ Acceptation du devis proposé par l'ONF pour assistance à l'exploitation de bois façonnés dans les coupes 2009 (cubage et classement) s'élevant à 892.22 € pour un volume approximatif de 325 stères de bois.
- ➤ Acceptation de mise à disposition des locaux de l'ancienne école maternelle à Mr et Mme SCHWARTZMANN pour le transfert provisoire de la pharmacie durant la durée des travaux de rénovation de cette dernière. Arrête les dispositions de la convention qui prendra effet le 01 janvier 2010.

9 - Séance du 14 décembre 2009 :

- Acceptation d'un avenant de prolongation de 12 mois des contrats de délégation des services Eau et Assainissement avec la société VEOLIA.
- Approbation de l'avenant à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et du plan de financement annexé pour un montant de 8 854.59 € concernant la réalisation de travaux sur les bouches à clé dans la commune de Fontaine dans le cadre du schéma directeur d'assainissement à l'échelle communautaire.



Encourageons les nouveaux commerçants ... et nouvelles entreprises!



Depuis le mois d'octobre, la boulangerie du village a changé de

propriétaire.

Mr et Mme FRIES Olivier et Marie sont venus

du pays de Montbéliard, pour nous faire redécouvrir et apprécier le bon pain d'autrefois.

Tous les habitants du village sont unanimes pour saluer la saveur de leur pain et des bonnes viennoiseries, leurs spécialités.

Monsieur FRIES effectue des tournées dans les villages d'Hautevelle, Baudoncourt et La chapelle les Luxeuil.

Nous leur souhaitons la bienvenue au cœur de notre bourg!



Des entreprises quittent notre village... ...et d'autres reviennent.

En effet, depuis le mois de décembre, un nouveau garage de réparations de voiture toutes marques VL « Garage SECANTA » s'est installé, à coté du bâtiment de la discothèque, dans l'ancienne entreprise LD Electricité au numéro 92 rue Marquiset.

Monsieur MADEIRA Marco, qui est venu de St Loup, apprécie la tranquillité de notre village.



Bilan du Théléthon 2009

Comme chaque année, les associations et les habitants de Fontaine-les-luxeuil se mobilisent pour organiser le Téléthon. L'AFM et les bénévoles de l'équipe organisatrice vous remercient pour votre généreuse participation au Téléthon 2009.

RECETTES		DEPENSES	
Buvette	1133,13	Auchan	115,90
Yaourts	2639,11	Lidl	6,54
Bougies	114,00	Ramette Papier	10,50
Volley	14,00	Coop Mathieu	46,00
Ourson Lycée	222,51	Boulangerie Fries	98,10
Chaine or	200,00	Boissons Burgey	528,80
Nounours Porte clefs	50,00	Assurance MAIF	31,00
Flambeaux / Lampions	57,00	Daguet	10,00
Jeux en équipe	91,00	ED Edelzwicker pour vin chaud	63,40
Broderie	893,50	Gaufres	20,00
Choucroute	1088,00	Brico	7,76
Gaufres / Chichi	153,30	Jourdain	55,57
Kebab	205,50	Boucherie Farque	(Don) 77,00
Château	217,00	Achat librairie	2,50
Ballons	142,30	ED Edelzwicker pour vin chaud	60,00
Belote	129,00	Location Château	200,00
Pétanque	53,50	Ourson 2008	70,00
Marche	45,00	Kway / Tee shirt / Gadgets	137,00
Lapin	172,90		
Lard / Marrons	148,00		
Vente restes	61,00		
TOTAUX	7 829,75		1 463,07

BILAN GENERAL		
Bénéfices de la manifestation	6 366,68 €	
Subvention CCVS	400,00 €	
Dons Associations	1 045,00 €	
Dons Particuliers (Chèque)	110,00 €	
Dons Particuliers (Espèce)	20,00 €	
Total Général	<i>7 941,68</i> €	





L'AFM et les bénévoles de l'équipe de Fontaine vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2010, et espèrent vous retrouver nombreux pour la 24 ème édition.

Le 65 eme anniversaire...

... de la libération de Fontaine...



Le 18 septembre, une cérémonie au monument aux morts du village a marqué le 65^{ème} anniversaire de la libération de Fontaine-les-luxeuil.

Les anciens se souviennent du passage des troupes alliées dans notre village dès le 16 septembre 1944. Messieurs Jean SOUBRE et Georges PARRAIN ont raconté les échanges de feux au centre du village, notamment dans le bâtiment du café de madame Redoutey (41 rue Marquiset). Ils évoquent également la mort du soldat allemand tué dans la petite rue au niveau de chez Jean Verpillet.

Cette cérémonie était honorée par la présence de passionnés de cette époque, venus avec leurs uniformes et matériels : l'association GMVC (Groupe Military Véhicules de Collection) de Franche comté.

Un dépôt de gerbe des anciens combattants et du maire adjoint à clos la cérémonie.



Il faut se souvenir que notre mairie a été incendiée par les allemands le 30 août 1944. Cette destruction épargna la vie de 10 otages de notre village, dont Mr Max CHAON qui devint maire quelques années après et le curé, Mr l'abbé Lucien GOGUEY. *La nouvelle mairie a été inaugurée le 19 octobre 1952*.

La cérémonie du 11 novembre... ...au monument aux morts de notre village...



Comme chaque année, la population de notre village s'est rassemblée au monument aux morts pour se souvenir des millions de morts et des 79 habitants du village morts au champ d'honneur au cours de la première guerre mondiale. Durant cette cérémonie, les enfants de l'école primaire accompagnés par leurs professeurs ont eu « à cœur » de nous chanter « la Marseillaise ».

Puis, René Vaulot, président des anciens combattants à remis la médaille de la reconnaissance de la Nation à Mr Brice Pierre et la Croix du combattant et la médaille commémorative Algérie à Mr Pantegnies Jacques.

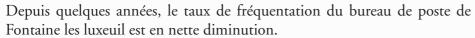
Information Mairie...

Chaque année, nous observons l'arrivée de nouveaux résidents dans notre commune, souvent de manière aléatoire (rachats de propriétés, inscriptions scolaires ou sur les listes électorales...), mais la plupart du temps, nous ignorons totalement l'identité de ces nouveaux administrés.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à venir vous présenter en mairie; Vous y serez accueilli avec la plus grande courtoisie et pourrez bénéficier de toutes les informations pratiques concernant la commune de Fontaine-les-Luxeuil et la commune du Val de Semouse dont nous faisons partie.

La Poste...

LA POSTE



Pour des raisons de rentabilité (baisse d'activité et de fréquentation du bureau), la direction de la poste a dû réduire les horaires d'ouverture du bureau de Fontaine.

Depuis le 01 novembre 2009, les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi ouvert de 08 h15 à 11 h 00.
- Samedi ouvert de 09 h 00 à 12 h 00.

La poste fait partie des services de proximité offerts aux habitants du village. Ne délaissez pas votre bureau ni votre banque postale!

Réglementation relative à la lutte... ...contre les bruits de voisinage...



Dans plusieurs rues de notre village, des réclamations de voisinage ont été déposées en mairie pour des aboiements répétés de chiens, de jour comme de nuit.

Après enquêtes menées sur place, il s'avère que ces signalements sont fondés.

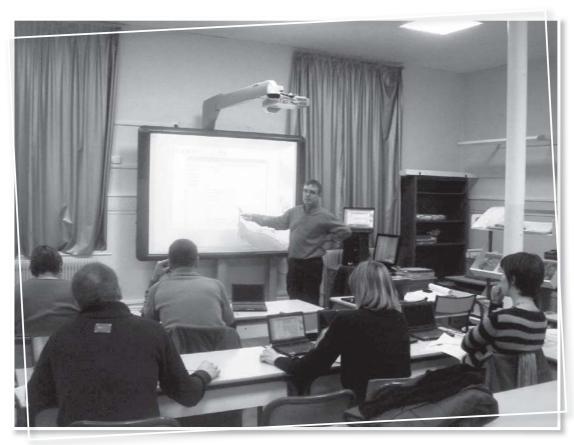
Conformément au code de la santé publique (article R.1334-30 et suivants), les

bruits domestiques ne doivent pas être de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par l'une des caractéristiques suivantes : la durée ou la répétition ou l'intensité.

Nous comptons sur votre compréhension pour entretenir de bonnes relations avec vos voisins!



Ecole Numérique Rurale... ...en service depuis la rentrée de janvier 2010!



Les professeurs, très studieux, en formation!

Le ministre de l'Education Nationale a lancé, dans le cadre du plan de relance en avril 2009, un programme prévoyant l'équipement numérique de 5 000 écoles rurales de moins de 2 000 habitants.

Souhaitant faire bénéficier les élèves de Fontaine-les-Luxeuil de cet équipement, le Conseil Municipal et le Conseil d'Ecole Primaire, ont unanimement donné un avis favorable à l'inscription de l'école élémentaire dans ce dispositif.

Notre dossier a été validé par Madame l'Inspectrice d'Académie le 15 octobre 2009, parmi les 55 prévus pour la Haute-Saône. Le cahier des charges, très précis, comprenant notamment : un tableau blanc interactif avec un vidéoprojecteur, un ordinateur fixe, un micro-ordinateur à l'usage des enseignants, 12 micro-ordinateurs pour les élèves, du matériel de rangement sécurisé, s'élève pour la commune à 11 001,67 € HT, avec une subvention de l'Etat de 80%, soit 8 801,34 €.

Depuis la rentrée de janvier 2010, la « classe numérique mobile » fonctionne, animée tour à tour par chacun des enseignants de l'école primaire qui se sont préalablement appliqués à prendre connaissance de ce nouveau système pédagogique, et ce pendant toute une journée.

Cette école numérique interactive est une véritable chance offerte à nos enfants pour contribuer à développer les usages pédagogiques au moyen des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N T I C).

Mais tout cela n'aurait pu être envisagé sans la contribution active d'un enseignant rompu à l'informatique et intéressé par la conduite du projet. Nous remercions donc tout particulièrement Monsieur François DAVID, professeur du CM1, pour son efficacité, sa ténacité et les nombreuses heures consacrées à la mise en place de ce nouvel outil!

Merci également à Madame la Directrice, Michèle ALEXANDRE, et tous ses collègues, pour leur implication immédiate et enthousiaste dans cette passionnante « aventure ».





NOS JOIES - NAISSANCES

- Sarah, Manon JALLAIS, le 15 février 2009 de Eric, Laurent JALLAIS et de Isabelle, Sylvie, Marie-Madeleine REICHART —
- **Noa METTOT,** le 25 février 2009 de Julien METTOT et de Céline, Jacqueline, Michèle SEBILLE —
- Mélina, Stéphanie, Pauline DEVOILLE, le 10 mars 2009 de Frédéric, Christian, Dominique DEVOILLE et de Stella, Catherine, Gisèle RICHE
- Marylou, Sylvaine, Mireille SIMON, le 31 mars 2009 de Tony, Paul, Jean SIMON et de Stéphanie AUBRY —
- Elyne, Nicole, Betty AUBRY, le 22 mai 2009 de Stéphane AUBRY et de Anne-Sophie, Betty, Corinne BEURAERT —
- Romain, Daniel, Florent TAHRI, le 06 juin 2009 de Xavier, Florent, Charles TAHRI et de Lucie CULOT —
- Mathyas BEGEY, le 11 juin 2009 de Michel, Antony BEGEY et de Amandine GARRET —
- Manon, Claire, Pauline LECLERC, le 25 juin 2009 de Fabien, Robert, Jean-Pierre LECLERC et de Amélie, Brigitte, Erika LAINE —
- Kyllian, Philippe, Bernard MANIGRE, le 26 juin 2009 de Pascal, Serge MANIGRE et Angélique, Gabrielle, Marcelle BARTOUT —
- **Thomas, Patrice, René, Désiré SEKELYK**, le 9 juillet 2009 de Christophe, Olivier SEKELYK et de Roselyne, Lucie, Louise BEAUFRERE —
- Alyssia, Rolande, Danièle LAINE, le 20 juillet 2009 de Henri, Christophe, Hubert LAINE et de Muriel, Jacqueline, Marguerite GROSJEAN —
- Lana GALMICHE, 24 juillet 2009 de Teddy, Roger, Marcel GALMICHE et de Laetitia CHASSARD —
- Lucie, Sandrine MEZELLE, le 25 août 2009 de Sébastien, Dominique MEZELLE et de Emilie MARCHAND —
- Kimélia, Mélodie, Sophie HUBSCHI OLIVIER, le 06 octobre 2009 de Christophe, Bernard HUBSCHI OLIVIER et de Séverine, Madeleine, Andrée PERARDOT —
- Lucas DIDELOT, le 20 Octobre 2009 de Richard, Marcel DIDELOT et de Sonia, Antoinette, Pascale DUBOIS —
- Eva, Marie, Julia TISSERAND, le 15 novembre 2009 de Ghislain, Pierre, Lucien TISSERAND et de Nadia, Paule, Marianne DEPOULAIN —
- Gabin, Gilles, Daniel MIGNOT, le 19 novembre 2009 de Gérald, Georges, Marcel, Alain MIGNOT et de Amandine, Dominique, Gilberte PERRIN —
- Lilou, Sandrine DITNER, le 29 novembre 2009 de Vincent, Julien DITNER et de Leslie, Sylvie RAPENNE —
- **Jeanne, Jeannine, Marie HUGUENOT**, le 12 décembre 2009 de Michel, André, Georges HUGUENOT et de Christelle MASSON —
- Romain, Gilbert, Jacques PINGUAND-JACQUINOT, le 30 décembre 2009 d'Emmanuel, René, Henri JACQUINOT et de Carole, Régine PINGUAND —

Etat Civil 2009



NOS JOIES - MARIAGES

- ▶ le 06 juin,Eric, Roger SAGUIN et Marcelle, Marguerite REITER –
- ♥ 27 juin,

 Mohamed EZZAMARI et Sarah SAMIR –
- 22 août,Jérôme, Jean, Etienne STENGER et Emilie, Odette SONTOT –
- 22 août,David, Louis, Christian ROCHA-SERRALHEIRO et Cindy, Nathalie, Pauline LAURENT –
- 26 septembre,Bennie STARK et Larisse ENGELS –
- 10 octobre,
 Jean-Paul, Bernard HAYOTTE et Patricia, Marie, Dolorès NAVAROO –





NOS PEINES - DECES

- Le 27 janvier, Paulette MORAND née VERNOT -
- Le 03 juillet, Andrée, Lucie MEILLIER née NOCENTINI -
- Le 05 juillet, Jacques SIMON -
- Le 24 juillet, Jeanne, Marie, Magdeleine **PIROUE** née MOUGENOT -
- Le 24 août, Monique, Angèle **DUBOIS** née GERARD -
- Le 8 septembre, Claudine, Madeleine SIMON née BOUDINOT -
- Le 17 octobre, Daniel, René **CHOUX** -
- Le 28 décembre, Henriette, Marie, Marguerite TOURDOT née RAPENNE -

